



A.S.M.V.

RAPPORT D'ÉVALUATION

de la convention de subventionnement 2010-2013

entre

la Ville de Genève

ci-après *la Ville*

et l'Association de soutien à la musique vivante

ci-après *l'ASMV*

portant sur l'organisation du festival **Voix de Fête**

et la programmation des **concerts d'été** sur la Scène Ella Fitzgerald

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	3
1.1. Contexte de l'évaluation	3
1.2. Démarche	3
2. EVALUATION	4
2.1. Correspondance entre le projet artistique et culturel de l'ASMV et le cadre de la politique culturelle de la Ville	4
2.2. Relations entre les parties signataires	4
2.2.1. Echanges d'informations réguliers et transparents	4
2.2.2. Qualité de la collaboration entre les parties	4
2.2.3. Remise des documents et tableaux de bord	5
2.3. Respect des engagements mesurables pris par les parties	5
2.3.1. Réalisation des engagements de l'ASMV	5
2.3.2. Réalisation des engagements de la Ville	7
2.3.3. Bilans financiers et comptables	8
2.4. Réalisation des objectifs de l'ASMV	11
3. CONCLUSION ET PERSPECTIVES	19
ANNEXE 1 : TABLEAU DE BORD	20
ANNEXE 2 : TABLEAU COMPARANT LE PLAN FINANCIER ET LES COMPTES	22

1. Introduction

1.1. Contexte de l'évaluation

Le 2 juillet 2010, la Ville et l'ASMV ont signé une convention de subventionnement pour les années 2010 à 2013. Cette convention arrive donc à échéance le 31 décembre 2013. Conformément à l'article 22 de celle-ci, une évaluation est réalisée conjointement par les représentants des signataires au cours de la dernière année de validité. La présente évaluation porte sur les activités et les résultats des exercices 2010, 2011 et 2012 et les éléments déjà connus de 2013.

1.2. Démarche

Ce rapport a été rédigé en partenariat par les représentants des signataires de la convention, qui n'ont pas fait appel à une instance d'évaluation externe.

Les représentants de la Ville et de l'ASMV se sont réunis à deux reprises pour discuter du contenu de ce rapport. Des réunions internes aux partenaires et des échanges de courriels ont permis de compléter le document.

2. Evaluation

Ce chapitre reprend les objectifs définis dans la convention, notamment la correspondance entre le cadre politique posé par la Ville et le projet artistique et culturel de l'ASMV, les charges financières liées à la gestion de l'association, les engagements des parties ainsi que les réalisations de l'ASMV. Ces objectifs ont été évalués selon les critères définis dans l'annexe 4 de la convention.

Trois degrés d'appréciation ont été retenus : objectif atteint, partiellement atteint ou non atteint.

2.1. Correspondance entre le projet artistique et culturel de l'ASMV et le cadre de la politique culturelle de la Ville

La convention confirme que le projet culturel de l'ASMV (article 5) correspond à la politique culturelle de la Ville (article 3), cette correspondance faisant l'objet d'une évaluation (annexe 4). Atteint

Le projet artistique et culturel de l'ASMV mené à bien durant la période évaluée correspond au projet défini dans la convention. Il est en accord avec le cadre de la politique culturelle de la Ville. Cet aspect est repris en détail aux points 2.3 et 2.4.

2.2. Relations entre les parties signataires

2.2.1. Echanges d'informations réguliers et transparents

Dans les limites de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001 (LIPAD), les parties se communiquent toute information utile à la mise en œuvre de la présente convention. Atteint
Toutes les informations seront communiquées par écrit aux personnes dont les coordonnées figurent à l'annexe 5 de la convention (art. 20).

Les échanges d'informations ont été rapides et réguliers.

2.2.2. Qualité de la collaboration entre les parties

La Ville et l'ASMV entretiennent de bons contacts et sont satisfaits de la qualité de leur collaboration.

2.2.3. Remise des documents et tableaux de bord

Chaque année, au plus tard le 31 mai, l'ASMV fournit à la Ville : Atteint

- ses comptes audités avec le rapport des réviseurs ;
- son rapport d'activités intégrant le tableau de bord avec les indicateurs de l'année concernée.

Le rapport d'activités annuel prend la forme d'une auto-appréciation de l'exercice écoulé. Il met en relation les activités réalisées avec les objectifs initiaux et explique l'origine des éventuels écarts.

(art. 8)

Le délai du 31 mai a été respecté chaque année. Les comptes 2011 et suivants ont même été remis au 15 mars, car l'ASMV a passé à la comptabilité analytique.

Le 31 octobre 2012 au plus tard, l'ASMV fournira à la Ville un plan financier pour la prochaine période de quatre ans (2014-2017) (art. 7). Partiellement atteint

D'entente avec la Ville, l'ASMV a remis son plan financier 2014-2017 en mai 2013. Des projections pour le redressement des finances ont néanmoins été discutées chaque année avec la Ville.

2.3. Respect des engagements mesurables pris par les parties

Dans ce chapitre sont évalués les engagements mesurables de l'ASMV et de la Ville. Les engagements de l'ASMV en termes d'activités annuelles sont évalués au point 2.4.

2.3.1. Réalisation des engagements de l'ASMV

L'ASMV s'engage à être le bénéficiaire direct de l'aide financière. Elle ne procédera à aucune redistribution sous forme de subvention à des organismes tiers. Atteint

L'ASMV s'oblige à solliciter tout appui financier public et privé auquel elle peut prétendre. Ces appuis ne doivent toutefois pas entrer en contradiction avec les principes régissant la politique générale de la Ville (art. 6).

L'ASMV n'a procédé à aucune redistribution des subventions reçues.

Pour le festival Voix de Fête, l'ASMV recherche chaque année des appuis financiers publics et privés. Les sponsors et partenaires changent régulièrement. Pour la période évaluée, les principaux sponsors étaient : Loterie Romande, TPG, UBS, Banque Pictet, Generali, Infomaniak network, Tribune de Genève, RTS (Option Musique), Catalyse, Migros Pourcent culturel, Swiss Music Export, Pro Helvetia, Hôtel Cornavin et Crystal, Citroën Genève, Fondation Béa pour jeunes artistes, PG SA Global Com, commune de Plan-les-Ouates.

L'association est toujours active dans la recherche de fonds mais n'obtient malheureusement pas beaucoup de réponses positives.

Mentionner le soutien de la Ville sur tout document promotionnel produit par l'ASMV. Atteint

Le logo de la Ville doit également y figurer si les logos d'autres partenaires sont présents (art. 9).

Le soutien de la Ville est mentionné sur les documents promotionnels produits par l'ASMV.

Observer les lois, règlements et conventions collectives de travail en vigueur concernant la gestion du personnel, en particulier pour les salaires, les horaires de travail, les assurances et les prestations sociales (art. 10). Atteint

La Ville n'a pas connaissance de problèmes concernant la gestion du personnel de l'ASMV.

Mettre en place un système de contrôle interne adapté à sa mission et à sa structure (art. 11). Atteint

Les dépenses de l'ASMV sont réalisées avec une double signature et des contrôles de caisse sont effectués. L'organigramme de l'association est à jour et tous les employés fixes ont un cahier des charges.

S'engager à : Atteint

- adopter et appliquer un plan de classement pour les archives administratives;
 - ne pas détruire les archives administratives susceptibles d'avoir une valeur archivistique durable;
 - constituer les archives historiques;
 - conserver les archives dans un lieu garantissant leur protection.
- (art. 12)

L'ASMV possède de nombreuses photos prises durant les concerts à la scène Ella Fitzgerald. Afin d'assurer leur conservation, elle donnera ces photos à la Bibliothèque de Genève.

Utiliser des moyens d'affichage et de promotion respectueux de l'environnement. Atteint

Ne pas faire de publicité pour le tabac, l'alcool et les drogues.

Respecter les principes du développement durable.

(art. 13)

L'ASMV ne pratique pas l'affichage sauvage. Elle confie ses campagnes d'affichage à Affichage Vert.

L'ASMV ne fait de publicité ni pour le tabac, ni pour l'alcool, ni pour les drogues.

L'ASMV utilise du papier recyclé. Elle trie ses déchets, elle encourage ses collaborateurs à effectuer leurs déplacements en transports en commun et elle est vigilante quant à sa consommation d'eau et d'électricité. Les boissons sont servies dans des gobelets consignés dès 2011 à Voix de Fête et dès 2012 à la scène Ella Fitzgerald.

2.3.2. Réalisation des engagements de la Ville

L'ASMV est autonome quant aux choix de son programme artistique et culturel, dans le cadre des subventions allouées et en conformité avec l'annexe 1. La Ville n'intervient pas dans les choix de programmation (art. 14).

Atteint

La Ville n'est pas intervenue dans les choix de programmation de l'ASMV.

La Ville s'engage à verser un montant total de 1'734'900 francs pour les quatre ans, soit une subvention annuelle de 402'000 francs en 2010 (257'700 francs pour les concerts d'été et 144'300 francs pour Voix de Fête) et de 444'300 francs dès 2011 (300'000 francs pour les concerts d'été et 144'300 francs pour Voix de Fête) (art. 15).

Atteint

La Ville a versé les subventions conformément à la convention. En 2013, elle a également versé une subvention ponctuelle supplémentaire de 47'700 francs pour Voix de Fête.

Les contributions de la Ville sont versées en deux fois, soit aux mois de janvier et juin (art. 17).

Atteint

Les versements de la Ville ont suivi le rythme convenu dans la convention.

a) Pour le festival Voix de Fête :

La Ville met gratuitement à disposition de l'ASMV la salle du Casino Théâtre durant 15 jours, qui sont en principe répartis de la manière suivante : 6 jours "représentations", 6 jours "montage/démontage" et 3 jours "relâche". La valeur de cette mise à disposition s'élève à 12'000 francs par an (selon tarifaire du règlement en vigueur en 2010).

L'ASMV complète l'effectif du Casino Théâtre en engageant à ses frais les techniciens supplémentaires nécessaires. De plus, l'ASMV loue, le cas échéant, le matériel hors fiche technique du Casino-Théâtre.

Pour les concerts au Palladium, la Ville met gratuitement à disposition de l'ASMV l'équipe des "Nomades" avec le matériel en sa possession (y compris le piano Bösendorfer du Victoria Hall). La valeur de cette prestation est plafonnée à 60'000 francs par an. L'ASMV doit assumer la prise en charge de la location de matériel complémentaire (hors fiche technique des "Nomades"), l'engagement de techniciens supplémentaires, l'accordage du piano, et, en cas de nécessité, la location d'un piano de remplacement de même standing pour le Victoria Hall.

b) Pour les concerts d'été :

La Ville assure l'installation et l'équipement de la Scène Ella Fitzgerald et fournit le personnel technique nécessaire. La valeur de cette prestation est estimée à 192'000 francs par an (base 2009) (art. 16).

Atteint

La Ville a accordé les prestations en nature mentionnées dans la convention.

2.3.3. Bilans financiers et comptables

La valeur de tout apport en nature qui serait accordé ponctuellement est indiquée par la Ville à l'ASMV et doit figurer dans ses comptes (art. 16). Atteint

La valeur des prestations en nature a été indiquée par la Ville et figure dans les comptes de l'ASMV.

Au terme de l'exercice 2013, pour autant que les prestations financées aient été fournies conformément à la convention, le résultat cumulé des exercices 2010 à 2013 est réparti entre la Ville et l'ASMV selon la clé suivante : si le résultat cumulé est positif, l'ASMV restitue à la Ville 30 % de ce résultat concernant les comptes du festival Voix de Fête et 100 % de ce résultat concernant les comptes des concerts d'été, sur demande du Département de la culture ; si le résultat cumulé est négatif, l'ASMV a l'obligation de combler ce déficit au cours de la prochaine période de quatre ans. La Ville ne versera pas de subvention extraordinaire pour combler ce déficit (art. 19). Sera évalué au terme de l'exercice 2013

Au terme de l'exercice 2011, les comptes de l'ASMV présentaient un déficit cumulé de 240'356 francs. En 2012, le résultat a été positif et le déficit cumulé a diminué (148'682 francs). Il devrait diminuer encore en 2013 et les années suivantes, l'objectif étant de le résorber entièrement à la fin de la convention 2014-2017.

L'ASMV a pris les mesures suivantes pour résorber le déficit : réduction du nombre de jours de festival (6 au lieu de 10 en 2012, 5 au lieu de 10 en 2013), introduction d'un montant "divers et imprévus" dans le budget, négociation encore plus drastique des cachets, réduction au maximum des charges et frais.

Un tableau détaillé comparant le plan financier de la convention et les comptes audités figure en annexe. Les principaux écarts sont expliqués ci-dessous.

2010 :

Voix de Fête : manquent CHF 50'000.- de recettes de billetteries et CHF 30'000.- du prêt du Chat Noir, qui a passé en produits en 2009 et qui a été rectifié en 2010. De plus, l'ASMV a été assujettie à la TVA en 2010 sur tous les partenariats en nature.

2011 :

Une structure « Magic Mirrors » (chapiteau installé sur la plaine de Plainpalais) a été mise en place en 2011. Cette décision a été prise sur la base des comptes 2009, mais ceux-ci n'étaient pas encore définitifs, ce qui a faussé la direction prise. Les recettes billetteries ont été moins bonnes que prévu. Les recettes des bars de la Fête de la Musique ont été très décevantes, notamment en raison de la météo.

2012 :

En 2012, la réduction de la durée du festival de 10 jours à 6 jours ainsi que l'arrivée de nouveaux sponsors monétaires (UBS, Generali) ont permis d'engendrer un bénéfice.

2013 :

En 2013, une nouvelle réduction de la durée du festival, de 6 jours à 5 jours, a également permis d'engendrer un bénéfice. La Ville de Genève et la Loterie Romande ont versé plus d'argent qu'en 2012 (Ville de Genève : +45'000.-, Loterie Romande : +40'000.-). Les recettes de billetterie et de bars ont été inférieures aux prévisions, mais les dons et les subventions

complémentaires ont aidé à pallier ce manque. Les cachets ont été négociés à la baisse, de moitié pour certains.

En résumé, les exercices 2010 à 2013 ont été mouvementés pour les raisons suivantes :

- Assujettissement de l'ASMV à la TVA et rattrapage.
- Contrôle AVS avec rattrapage.
- Prêt du Chat Noir passé en produit au lieu de compte créancier.
- Recettes billetterie du festival Voix de Fête inférieures aux prévisions en 2010 et 2013.
- Forte augmentation des recettes billetterie en 2012 et participation plus importante de la Loterie Romande.
- Versement d'un soutien ponctuel supplémentaire de la Ville de Genève en 2013 pour le festival Voix de Fête.
- Bénéfice important à la fête de la musique en 2013 grâce à un meilleur emplacement de la buvette et à une météo favorable.

Tous les détails se trouvent dans le tableau ci-dessous.

Compte	Charge ou produit	Analytique	Montant	Explication
ANNEE 2010				
Provision pour charges	Charge	Activité régulière Voix de Fête TOTAL	CHF 29'923.- CHF 40'359.- CHF 70'282.-	Ce montant important de charges extraordinaires et dû : - à une erreur d'enregistrement d'une dette en produit en 2009, qui a été décelée en 2010. - en 2008, l'ASMV a subi un contrôle AVS portant sur les années 2006-2008. Ce montant n'avait pas été comptabilisé dans les exercices précédents. - en 2010, l'ASMV a été assujetti à la TVA.
Charges de personnel	Charge	Voix de Fête	CHF 30'000.-	Il est devenu nécessaire d'engager plusieurs personnes pour mettre en place le festival Voix de Fête.
Billetterie/abonnements	Produit	Voix de Fête	CHF -50'000.-	Recettes de billetterie inférieures aux prévisions. Il est devenu difficile d'augmenter le prix des billets.
Dons/mécénats/sponsors	Produit	Voix de Fête	CHF 40'000.-	La Loterie Romande a augmenté son soutien dès 2010.
ANNEE 2011				
Charges de production / charges de personnel	Charge	Voix de Fête	CHF 135'000.-	Cette édition a présenté une dizaine de spectacles gratuits, implantés sur la plaine de Plainpalais sous un chapiteau, augmentant les charges de production et de personnel.
Dons/mécénats/sponsors	Produit	Voix de Fête	CHF 30'000.-	Dès 2011, des sponsors monétaires ont été trouvés, en plus des sponsors contre-affaires.
ANNEE 2012				
Cachets / Charges de production	Charge	Voix de Fête	CHF -66'000.-	Par souci d'économie, le festival a été réduit de 10 jours à 5 jours et de 6 soirées au Palladium à 3.
Dons/mécénats/sponsors	Produit	Voix de Fête	CHF 60'000.-	Des sponsors monétaires ont été trouvés, en plus des sponsors contre-affaires.

Compte	Charge ou produit	Analytique	Montant	Explication
Cachets / Charges de production	Charge	Activité régulière	CHF -50'000.-	Par souci d'économie, les productions ont été réduites et les charges de production ont été contrôlées rigoureusement.
Billetterie / abonnements	Produit	Activité régulière	CHF 30'000.-	Augmentation des recettes des soirées DJ's.
ANNEE 2013				
Cachets / Charges de production	Charge	Voix de Fête	CHF -20'000.-	Le festival est resté à 5 jours mais les soirées au Palladium sont passées de 4 à 3. Les cachets et les charges de production ont diminué.
Billetterie / abonnement	Produit	Voix de Fête	CHF -70'000.-	Recettes de billetteries inférieures aux prévisions. Il est devenu difficile d'augmenter le prix des billets.
Dons/mécénats/sponsors	Produit	Voix de Fête	CHF 65'000.-	La Loterie Romande a versé un don plus important et la Ville de Genève a versé un soutien ponctuel supplémentaire.

2.4. Réalisation des objectifs de L'ASMV

Les objectifs et les activités de l'ASMV sont décrits dans la convention de subventionnement (à l'article 5 et à l'annexe 1). Les indicateurs commentés ci-dessous ont été définis par la Ville et l'ASMV. Ils figurent à l'annexe 3 de la convention.

Commentaires concernant les indicateurs relatifs au personnel de l'ASMV :

Dès 2010, le poste de caissier a été pris en compte. *Indicateurs 2010 : 4.6 équivalents plein-temps / 7 personnes employées.*

En janvier 2011, une assistante en communication a été engagée à 30%. Cette personne est spécialisée dans le développement et la recherche des nouveaux outils et réseaux sociaux disponibles sur Internet. *Indicateurs 2011 : 4.9 équivalents plein-temps / 8 personnes employées.*

Dès fin 2012, suite à une nouvelle configuration des locaux, l'ASMV a engagé un responsable vestiaire à environ 20%. *Indicateurs 2012 : 5.3 équivalents plein-temps / 9 personnes employées.*

Dès janvier 2013, Vernon Pace est devenu responsable technique de l'Association et chargé de la mise en place de l'organisation et de la programmation des "mercredis décalés". *Indicateurs 2013 : 5.55 équivalents plein-temps / 9 personnes employées.*

Commentaires concernant les indicateurs relatifs au festival Voix de Fête :

1) Mise en valeur de l'expression francophone et la diversité de son origine.

Indicateurs : - prépondérance des artistes francophones ;
- variété de leur provenance.

2010 :

71 artistes programmés dans le IN :

30 suisses, 32 français, 3 belges, 4 canadiens et 2 africains, soit 42 % d'artistes suisses.

2011 :

64 artistes programmés dans le IN :

26 suisses, 27 français, 7 belges, 1 luxembourgeois, 1 italien (Aoste), 2 africains, soit 40% d'artistes suisses.

2012 :

21 artistes programmés dans le IN :

10 suisses, 8 français, 1 belge, 1 canadien, 1 Capverdien, soit 47% d'artistes suisses.

2013 :

32 artistes programmés dans le IN :

11 suisses, 17 français, 5 canadiens, soit 34% d'artistes suisses.

2) Poursuite d'une démarche de découverte et de tremplin des scènes émergentes.

2010 : 14 têtes d'affiche sur 71, soit 80% d'artistes en émergence.

2011 : 6 têtes d'affiche sur 64, soit 93 % d'artistes en émergence.

2012 : 4 têtes d'affiche sur 21, soit 80 % d'artistes en émergence.

2013 : 6 têtes d'affiche sur 32, soit 83 % d'artistes en émergence.

Indicateurs :

- part des artistes qui ne sont pas inclus dans les canaux de diffusion classiques (radios, journaux, autres festivals à Genève) :

La programmation est composée d'un fort pourcentage (80% en moyenne) d'artistes peu ou pas médiatisés. La part des artistes qui se produisent pour la première fois à Genève est d'environ 10 %. La promotion du festival offre la possibilité aux jeunes artistes de décrocher un contrat de distribution pour leur album en Suisse et, par conséquent, d'obtenir quelques passages et articles dans les médias.

- liste des artistes programmés lors des éditions précédentes qui sont devenus des artistes confirmés :

Voici quelques exemples d'artistes programmés à Voix de fête qui sont devenus des artistes confirmés : Benabar, M, Vincent Delerm, Camille, Anaïs, Mathieu Boogaerts, Da Silva, Anis, Mali, La Rue Ketanou, Lo'jo, Pauline Croze, Cali, Aldebert, Les Ogres de Barback, La Grande Sophie, Olivia Ruiz, Amélie les Crayons, Renan Luce, Abd Al Malik, Emily Loizeau et Rose.

Depuis 2010 : Java, Bertrand Belin, Zaz, Ben Oncle Soul, Camélia Jordana, Oldelaf, Stromaé, Les Tistics, Baloji, Bastian Baker, Alexis HK et GiéDré.

- 3) Se dérouler à la fin de l'hiver, afin de devenir un « salon » annonçant les révélations de l'année.

Indicateur : date des éditions.

Les éditions se déroulent chaque année durant les deux premières semaines de mars.

- 4) Représentation de la scène émergente suisse romande, mise en avant des créateurs romands.

Indicateurs : - part des artistes suisses romands ;
- part des auteurs-compositeurs.

Chaque édition comporte entre 34% et 47% d'artistes suisses romands et 99% d'auteurs-compositeurs. La programmation du festival invite peu d'interprètes. Mais de jeunes talents interprètes pourraient être invités, car le métier d'interprète est partie prenante de l'ensemble de la profession.

- 5) Relations avec des partenaires d'autres structures en Suisse et à l'étranger.

Indicateur : liste des partenariats avec d'autres structures en Suisse et à l'étranger.

Les partenariats avec d'autres structures sont nombreux. Voici une liste non exhaustive :

Collaborations en Suisse :

- Fondation CMA pour l'invitation des professionnels et les stages d'information.
- Fondation BEA pour jeunes artistes pour les prix.
- Présentation du projet « Chante...ou bien » en collaboration avec le théâtre du Crochetan à Monthey en 2010.
- Collaboration avec l'association « l'Ere des Belles » 3 Chant'Appart et une soirée au Casino Théâtre en 2011.
- Collaboration avec l'association Catalyse, cette collaboration est régulière sur les découvertes du festival. A noter en 2011 un après-midi gratuit pour les adolescents "le

talents n'attend pas" (3 groupes) et le projet "Du Haut des Airs" qui réunit Les Francofolies de Montréal, le Francofolies de SPA, le Théâtre de Clichy sous Bois et Voix de Fête (4 jeunes artistes interprètent successivement 20 chansons du répertoire actuel sur 4 jours dans chaque pays).

- Collaboration avec le service culturel de la commune de Plan les Ouates pour un concert en 2013.
- Carte blanche offerte à l'Association Le Chant Laboureur (2011).
- Partenariat chaque année depuis 2010 avec le Théâtre de Carouge qui met à disposition la salle Gérard Carat et son équipe de communication et son équipe technique.
- Collaboration avec Culture Valais en 2013 (mise en avant d'artistes valaisans).
- Collaboration avec le MAD en 2010 pour initier le salon contact.
- Collaboration avec l'Association Helvetia Rock en 2011.
- Collaboration avec Le Monde du Cirque en 2010.
- Carte Blanche à Padam Padam la chanson française à Zürich en 2010.
- Carte Blanche au théâtre de l'Echandole (Yverdon-les-Bains).
- Lancement des Escapades Voix de Fête en 2011. Sur ce principe, l'ASMV travaille avec 8 à 10 lieux en Suisse chaque année sur une programmation concertée pendant le festival. Ce résultat concrétise la création du réseau francophone "Voix de Scènes" qui représente aujourd'hui une vingtaine de structures programmant de la chanson francophone en Suisse, de Zürich à Genève.
- Depuis 2011, Voix de Fête coordonne une opération de soutien à Reporters sans frontière Suisse.
- En 2012, collaboration au lancement de la compilation "la fondue déchaînée" avec des professeurs de français de l'Université de Genève.

Collaborations à l'étranger :

- Partenariat avec Wallonie Bruxelles Canada pour la soirée du 12 mars 2011.
- Semaine de la langue Française et de la francophonie, soirée du 12 mars 2011.
- Collaboration avec le relais culturel de Château Rouge à Annemasse chaque année.
- Lien régulier avec l'Académie Charles Cros.
- Collaboration avec le réseau Rideau de Québec Concert de Martin O en 2012.
- Collaboration avec la Francofête en Acadie pour le concert de Pascal Lejeune en 2010, les Hay Babies en 2013.
- Partenariat avec les Chroniques lycéennes du Prix de l'Académie Charles Cros (chaque année).
- Soutien du FCM et de l'ADAMI au Canada.
- Collaborations avec Musicaction Canada.

6) Accompagnement informel des jeunes désireux d'explorer une carrière artistique.

Indicateurs :

- Nombre de consulting :

Depuis 2012, suite aux travaux d'agrandissement du Chat Noir et sur demande du propriétaire du bâtiment, l'ASMV a pu installer ses bureaux dans l'ancienne arcade du Chat Noir. Il en résulte :

- une meilleure visibilité des activités de l'ASMV ;
- une meilleure proximité et disponibilité avec les artistes.

Le travail de conseil se développe de façon importante. Il n'y a pas moins de 4 à 5 rendez-vous par semaine, soit 150 consultations en conseils en 2012.

- Répétitions assistées et résidences :

La salle du Chat Noir est mise à disposition pour des répétitions assistées en préparation d'un concert, ceci 2 à 3 fois par mois. La participation de l'ASMV se limite à la mise à disposition de la salle et à un après-midi conseil en fin de résidence. Les subventions et financements "résidences" passent principalement par la Fondation CMA qui, malheureusement, ne dispose de budget que pour 2 à 3 résidences de groupes genevois par an. Ce manque de budget empêche l'ASMV de faire venir des intervenants pour faire travailler les artistes avec un regard extérieur professionnel.

7) Rencontres entre professionnels et artistes et encouragement à la circulation des artistes suisses dans les réseaux francophones.

Indicateurs :

- Liste des responsables professionnels invités, nom des structures :

Voici quelques professionnels présents lors du festival :

Structure	Fonction	Prénom Nom	Origine
Absilone	Éditeur	Fabrice Absil	Paris
Plateforme Culture Valais	Promotion culturelle	Denis Alber	Valais
Château Rouge	Programmeur	Guillaume Anger	Canada
Pbox	Tourneur	Xavier Aubonnet	Paris
La Loko	Management	Claude Bauman	Genève
Les musicales de Bastia	Festival	Stéphane Biancarelli	Corse
Samedi 14	Tourneur	Frank Broussas	Lyon
L'Estival	Festival	Pierre Cadot	Paris
Centre régional du centre	Centre culturel	Dididier Caille	Canada
Yuma Productions	Tourneur	Thomas Cublier	Lyon
Les Assortiments	Tourneur	Claudine Donzà	Suisse, Jura
Académie Charles Cros	Prix du disque	Alain Fantapié Président	Paris
FNTAV	Réseau de 250 salles	François Gabory Président	Canada
Séance Tenante	Conseil artistique	Bruno Graziana	Paris
Winkelproductions	Producteur	Jonas Hirshi	Bienne
Le Chant Laboureur	Tourneur-producteur	Jacques S.	Vaud
SK Consultant	Conseiller international	Stéphane Konopczynski	Paris
Ariane Productions	Productions	Francis Laporte	Canada
Biennale de la Chanson	Festival	Florent Leduc	Bruxelles
FFCF	Fédération de 25 festivals	Marc Pfeiffer Président	Paris
Only French	Festival	Dominique Prévost	Paris

L'Echandole	Théâtre	Sophie Mayor	Vaud
Léman Music	Tourneur, management	Corinne Rosset	Vaud
Lokomotion Agency	Tourneur Festival	Antonin Rousseau	Neuchâtel
Bluekat	Tourneur	Jean-Luc Rousselet	Paris
Asspropro	Réseau de 180 salles	Toni Santocono	Bruxelles
ADL Production	Tourneur	Bérangère Savoye	Paris
Pa-dam...Pa-dam...	Festival francophone et réseau	Ulrich Schuwey	Zürich
Klakson	Tourneur	Nicolas Son	Canada
Francomag	Publication	Jean-Michel Tambouré	Canada
Festival Acadien de Caraquet	Festival	Daniel Thériault	Canada
Coup de Coeur	Festival	Alain Chartrand	Canada
Fondation CMA	Centre de ressources	Marc Ridet	Suisse
Alors Chante...!	Festival	Jo Masure	France
Francofolies de La Rochelle	Festival	Gérard Pons	France

- liste des artistes ayant obtenu des contrats dans d'autres réseaux suite au Festival :

La mise en place depuis 2010 du "salon contact" a permis de mieux canaliser les retombées en ouvertures et développement de projets. Il est difficile de pouvoir pister sans marge d'erreur les retours sur les artistes car cela s'étale dans le temps. Mais, à titre d'exemple, on peut citer : Zedrus, Aliose, Nicolas Fraissinet, Loraine Félix, Yoanna, Les Tistics, Kara, Pierre Lautomne, Carrousel, Martin O, Les petits chanteurs à la gueule de bois, Balabagui et Manu. Tous ont pu bénéficier de plus d'une dizaine d'engagements pour des concerts hors de suisse.

Académie Charles Cros :

Une tournée dans des lycées français est organisée chaque année par l'Académie Charles Cros, qui choisit à Voix de Fête un artiste suisse (Zédrus, Balabagui, Aliose, Marc Aymon). Un "Coup de cœur suisse" de l'Académie est également décerné au meilleur album émergent de l'année (François Vé, Jérémie Kissling, K, Zedrus, Pierre Lautomne, Thierry Romanens, Aliose, Nicolas Fraissinet, Sand, Marc Aymon, ...).

- 8) Adhésion à des réseaux culturels, rencontres et construction de projets d'échange d'artistes avec d'autres festivals francophones.

Indicateur : nombre de projets d'échange.

Il est difficile de pouvoir quantifier avec précision ces résultats, car les retours s'étalent souvent sur 3 ans et plus. Ils s'inscrivent en chaîne, car une invitation en entraîne une autre, etc. De plus, les artistes oublient le plus souvent d'en informer l'ASMV.

A titre d'exemple, on peut citer les collaborations suivantes :

- Invitations d'artistes au festival « Les Oreilles en Pointes ».

- Présentation du projet « Chante...ou bien » en collaboration avec le théâtre du Crochetan à Monthey.
- Collaboration avec le relais culturel de Château Rouge à Annemasse pour l'invitation d'artistes suisses.
- Collaboration annuelle avec L'Estival de St Germain en Laye en région parisienne.
- Invitations d'artistes suisses à la Maison de Arts de Thonon.
- Collaboration avec le réseau Rideau de Québec.
- Collaboration avec la Francofête en Acadie (Sarah Olivier, Noga, Marc Aymon).
- Collaboration avec le réseau Coup de cœur de Montréal. Ce festival s'étend sur toutes les communautés francophones du Canada (6 fuseaux horaires).
- Collaboration avec le festival « Alors Chante » de Montauban (un artiste par an).
- Adhésion au réseau Maillon (Rhône Alpes), le Chainon Manquant FNTAV (réseau national français) (Jerrican, les Petits chanteurs à la Gueulle de bois).
- Collaboration avec le réseau Aspro-pro (Belgique) (Lorraine Félix, Yoanna, Sarah Olivier).

9) Participation à des projets transfrontaliers.

Indicateur : liste des projets transfrontaliers.

L'ASMV collabore avec le relais culturel de Château Rouge à Annemasse tout au long de l'année. Des artistes repérés aux découvertes sont souvent invités en premières parties. Voix de Fête en 2012 a invité un projet créé à Château Rouge (Morabeza project) pour marquer la réciprocité. Voix de Fête ne bénéficie pas d'un soutien financier du CRFG pour ces projets.

Commentaires concernant les indicateurs relatifs aux concerts d'été à la scène Ella Fitzgerald :

1) Réunir les esthétiques variées des musiques actuelles, s'ouvrir aux métissages et aux nouvelles tendances, privilégier les recherches, les découvertes avec des fenêtres ouvertes sur l'actualité du monde, aux croisements des cultures.

Indicateurs : - liste des styles représentés ;
- provenance des artistes.

Liste des styles représentés :

- En 2010 : cirque fanfare, jazz manouche, electro jazz, chanson française, musiques actuelles du japon, chanson, steel drums, electro funk soul, jazz, afrobeat, musique d'Azirie, rap congolais, salsa.
- En 2011 : Hip hop, musique éthiopienne moderne, latin jazz, son, chant du Mali, chanson humoristique, maloya, pop folk, world jazz, chanson hip hop, fanfare afro funk, reggae, soul funk, electro pop.
- En 2012 : soul pop, musique orientale, chanson, jazz, angola world, electro jazz, reggae soul, ethno rock, reggae roots, hip hop klezmer, electro blues forain, rap from Mali, pop rock.
- En 2013 : voyage musical expérimental, soul Cameroun, afro pop, bossa muffin, chanson rock, salsa cubaine, rock, jazz rock, jazz, soul hip hop, electro jazz, chanson, hip & groove, jazz rock.

Provenance des artistes :

- En 2010 : Suisse (4), France, Suède, Japon, Trinidad, France, Azerbaïdjan, Congo, Porto-Rico, France, Nigéria.
- En 2011 : Suisse (3), Afrique du Sud, Suisse –Ethiopie, Brésil, Cuba, Mali, France, Ile de la Réunion, Pays-Bas, Suisse-France, France-Cuba, Jamaïque, France.

- En 2012 : Suisse (3), Grande Bretagne, Magrehb-Israel, France, Belgique, Angola, Suisse-USA, Pays-Bas, Jamaïque, Canada, France Mali.
- En 2013 : Suisse (4), France (4), Cameroun, Mali, Brésil, Canada, Cuba, USA.

2) Convier un grand rassemblement populaire.

Indicateur : estimation de la fréquentation.

- En 2010 : 44'000 personnes, soit une moyenne de 3'142 personnes par concert.
- En 2011 : 40'500 personnes, soit une moyenne de 2'892 personnes par concert.
- En 2012 : 48'500 personnes, soit une moyenne de 3'464 personnes par concert.

3) Représenter un outil pour les formations locales, être à l'écoute de projets originaux prenant en compte le budget, l'espace et la technique mis à disposition.

Indicateur : description des projets des formations locales.

Un des objectifs des concerts d'été à la scène Ella Fitzgerald est de permettre au plus grand nombre de genevois possible d'avoir un regard sur le travail et l'évolution d'artistes genevois ou suisses de proximité.

En 2010 :

Manu Katché :

Le concert de Manu Katché demandait la participation d'un guitariste de notre région. Jeremy Torjdman fût invité au départ pour jouer sur un seul morceau, mais, devant le talent de ce jeune artiste, Manu Katché l'a invité à participer à tout le concert.

Baloji :

Pour le concert de Baloji, l'artiste a tenu à inviter pour son spectacle deux rappers genevois.

Pablo Aubia :

L'ASMV a donné à Pablo Aubia, musicien cubain installé à Genève, les moyens de faire venir une formation cubaine de renommée internationale et de jouer avec elle.

Djangologie :

Cette formation jazz manouche suisse de haut niveau n'avait jamais joué à Genève.

Pierre Lautomne :

Ce chanteur genevois est venu présenter son nouvel album.

Sumo :

Cette formation et label genevois a proposé un concert original lié à son nouveau projet.

Katzaï :

L'ASMV a donné carte blanche au musicien Ernie Odoom pour lui témoigner sa reconnaissance et le remercier pour son dévouement exceptionnel à la scène musicale genevoise depuis plus de 10 ans.

En 2011 :

Imperial Tiger Orchestra :

La programmation du groupe genevois Imperial Tiger Orchestra avec un budget correct lui a permis de pouvoir inviter des musiciens et danseurs éthiopiens pour parfaire son projet. Il a ainsi pu organiser autour de ce concert une série d'autres représentations.

Raul de Souza fest. Yvan Baumgartner :

La programmation du grand tromboniste brésilien Raul de Souza a été proposée par le trompétiste genevois Yvan Baumgartner. Une opportunité pour ce dernier de partager la scène avec un artiste de renommée internationale.

Hope Project :

L'ASMV a accepté la proposition du batteur Bruno Duval qui souhaitait, avec le collectif de musiciens qu'il anime, inviter deux artistes confirmés sur la scène internationale : Ibrahim Maalouf et Guillaume Perret.

Dog Almond :

Invitation du nouveau projet de Franco Casagrande "London Calling".

En 2012 :

Grandpianoramax :

Invitation de ce grand pianiste, musicien et inovateur carougeais venu présenter la formation avec laquelle il tourne dans le monde entier.

Sonalp :

Un projet original de musiciens suisses présentant un concept mixant la musique traditionnelle suisse avec des instruments et des sonorités des pays du sud. Un projet très original aux limites des musiques ethniques et du rock puissant.

Gypsoundsystem :

Ce duo de DJ's genevois, connus aujourd'hui dans le monde entier, est venu proposer le projet original de mixer non pas sur des platines mais avec quatre groupes de musiques tziganes d'origines différentes.

Bastian Baker :

Opportunité pour cet artiste lausannois en émergence de se produire à Genève devant un public nombreux.

En 2013 :

Habana D'Primera :

Le danseur genevois Antoine Molini, spécialiste de la salsa, partagera la scène avec ce groupe cubain exceptionnel.

Erik Truffaz :

L'artiste maintenant connu au niveau international a tenu à venir remercier le public qui l'a toujours soutenu. Il invitera pour cette occasion la chanteuse suisse allemande Anna Aaron.

Colors Party :

L'ASMV a donné carte blanche à ce jeune collectif et label genevois qui proposera pour la première fois les artistes qu'il développe dans de bonnes conditions techniques. Projet inédit.

Guillaume Perret :

Ce saxophoniste a longtemps joué sur les scènes genevoises. Il est aujourd'hui confirmé sur les grandes scènes internationales. Il présentera le projet de son premier album.

Aliose :

Ce duo genevois a séduit les scènes francophones européennes. Il paraît indispensable de le présenter à un large public genevois. Il invitera pour l'occasion un quatuor à cordes.

Fanfareduloup Orchestra :

Le Fanfareduloup Orchestra proposera une rencontre inédite pour célébrer l'anniversaire des 20 ans de la disparition de Frank Zappa, avec des musiciens français et un ancien musicien emblématique de Frank Zappa, Napoléon Murphy Brock.

3. Conclusion et perspectives

La Ville et l'ASMV considèrent que le bilan de leur deuxième convention de subventionnement est positif, nonobstant les difficultés financières rencontrées par l'ASMV en 2010 et 2011 et l'amélioration sensible en 2012 et 2013 en ce qui concerne le festival Voix de fête.

L'évaluation de cette convention a donné l'occasion aux partenaires d'explicitier les enjeux de leur collaboration, aussi bien sur le plan artistique que financier. Elle a permis de détailler précisément les concordances entre les projets culturels par édition et les risques financiers inhérents, ainsi que les résultats effectifs.

Parallèlement aux difficultés financières du festival Voix de fête et au travail amorcé pour leur résolution, les objectifs fixés dans la convention ont été atteints. Aussi bien en ce qui concerne la programmation des musiques colorées à la scène Ella Fitzgerald que pour le festival Voix de fête, l'analyse des indicateurs artistiques de la convention montre une proportion importante d'artistes issus de la scène locale, ainsi qu'une attention particulière portée à la scène francophone et, notamment, aux auteurs-compositeurs.

Si les deux premières conventions bipartites ASMV-Ville de Genève pour les années 2006-2009 et 2010-2013 avaient été menées parallèlement à celles, tripartites, liant l'ASMV au Canton de Genève et à la Ville de Carouge, la volonté de séparer conventionnellement les activités liées au festival Voix de fête de celles concernant la programmation des concerts d'été sur la scène Ella Fitzgerald a depuis lors été accomplie. En effet, le mandat de programmation des concerts d'été sur la scène Ella Fitzgerald a été remis au concours en 2013 pour 2014 et sa réalisation fera l'objet d'une convention séparée. En ce qui concerne la prochaine convention avec l'ASMV pour l'organisation du festival Voix de fête, elle sera élaborée avec le Canton et la Ville de Carouge, dans le but de rassembler les partenaires autour d'une seule convention.

Annexe 1 : Tableau de bord

Valeurs cibles (2009)	2010	2011	2012	2013
-----------------------	------	------	------	------

Personnel ASMV

Personnel administratif et technique	Nb de postes fixes en équivalent plein temps (40h/semaine)	4.2	4.6	4.9	4.9	5.55
	Nombre de personnes	5	7	8	8	9

Indicateurs financiers (Voix de Fête + SEF)

Salaires	Total salaires + charges sociales	179'819	224'001	255'201	227'977	231'386
Charges de production	Charges artistiques + subventions en nature	673'396	723'026	829'907	671'140	601'705
Charges de fonctionnement	Frais de bureau, assurances, révision, amortissements, déplacements, ...	77'697	129'799	154'460	104'818	63'081
Charges de promotion	Conception, impression, diffusion, publicité, accueil pros	121'418	112'722	205'112	138'227	196'001
Total des charges	Total des charges y.c. prestations en nature et amortissements	1'052'330	1'189'548	1'444'680	1'142'162	1'092'173
	Total charges hors prestations en nature et amortissements	825'577	923'820	1'178'952	876'434	826'445
Recettes billetterie	Recettes liées à la vente de billets	275'077	220'140	282'455	166'778	82'000
Ventes et produits divers	Ventes et autres recettes	92'022	81'953	92'504	51'828	6'214
Subventions Ville de Genève pour Voix de Fête et concerts d'été (SEF)	Subventions Ville de Genève y.c. subventions en nature	622'848	672'352	670'683	715'868	712'533
	Subventions Ville de Genève hors subventions en nature	399'615	406'624	425'640	454'067	450'732
Autres apports	Dons + autres subventions publiques et privées + partenariats / sponsorings	70'969	137'716	312'201	254'804	295'950
Total des produits	Total des produits y.c. subventions en nature	1'060'916	1'112'161	1'357'843	1'189'278	1'096'697
	Total des produits hors subventions en nature	837'683	846'433	1'112'800	927'477	834'896
Résultat d'exploitation	Résultat net	8'586	-77'387	-86'837	47'116	4'524

Ratios

Part d'autofinancement	(Recettes billetterie + ventes et produits divers) / total des produits	35%	27%	28%	18%	8%
Part subventions Ville de Genève	(Subventions Ville de GE y.c. subv. en nature) / total des produits y.c. subventions en nature	59%	60%	49%	60%	65%
	Subventions Ville de GE / total des produits hors subventions en nature	48%	48%	38%	49%	54%
Part de financement autre	(Dons + autres subventions publiques et privées) / total des produits	7%	12%	23%	21%	27%
Part charges de personnel	Charges de personnel / total des charges	17%	19%	18%	20%	21%
Part charges de production	Charges de production / total des charges	64%	61%	57%	59%	55%
Part charges de fonctionnement	Charges de fonctionnement / total des charges	7%	11%	11%	9%	6%
Part charges de promotion	Charges de promotion / total des charges	12%	9%	14%	12%	18%

Activités (Voix de Fête + SEF)

Nombre de concerts	Nombre de concerts Voix de Fête	64	64	69	35	35
	Nombre de concerts Sc. Ella Fitzgerald	14	14	14	14	14
Nombre d'auditeurs	Nombre d'auditeurs Voix de Fête	10'608	15'000	17'000	15'000	16'000
	Nombre d'auditeurs Sc. Ella Fitzgerald	45'000	44'000	40'500	42'000	42'500
Part des artistes francophones	Part des artistes francophones à Voix de Fête	96%	100%	97%	99%	100%
Part des artistes suisses romands	Part des artistes suisses romands à Voix de Fête	53%	30%	30%	50%	50%
Nombre de collaborations avec d'autres acteurs culturels	Nombre de collaborations et de partenariats, avec une liste détaillée en annexe	22	14	14	14	14

Billetterie (Voix de Fête)

Billets tarif normal		7'862	5'219	5'793	2'547	1'369
Billets d'abonnement		62	26	73	144	37
Billets à prix réduits	Billets jeunes et carte 20 ans/20 francs	1'676	1'110	1'280	1'232	741
Invitations		1'008	904	1'000	1'100	1'041
	Total	10'608	7'259	8'146	5'023	3'188

Indicateurs dans le cadre du développement durable :

L'ASMV utilise du papier recyclé et des verres et couverts compostables. Elle trie ses déchets, elle encourage ses collaborateurs à effectuer leurs déplacements en transports en commun et elle est vigilante quant à sa consommation d'eau et d'électricité.

Annexe 2 : Tableau comparant le plan financier et les comptes

	Total 2010 selon convention	Total 2010 réalisé	Activités régulières - selon convention	Activités régulières - réalisé	Fête de la Musique - selon convention	Fête de la Musique - réalisé	Voix de Fête - selon convention	Voix de Fête - réalisé	Scène Ella Fitzgerald - selon convention	Scène Ella Fitzgerald - réalisé
2010										
CHARGES										
Production										
Cachets	469'319	477'313	176'460	198'788	11'600	11'400	171'259	180'232	110'000	86'893
Charges de production	279'747	282'688	74'460	89'304	600	2'947	159'319	153'057	45'368	37'380
Subventions en nature :										
Location Casino Théâtre	10'717	13'462					10'717	13'462		
Sonorisation éclairage Casino Théâtre	49'650	60'000					49'650	60'000		
Sonorisation éclairage SeF	162'600	192'000							162'600	192'000
Fonctionnement										
Charges de personnel y.c charges sociales	350'306	444'858	173'683	220'856	2'000		93'220	132'159	81'403	91'843
Promotion/publicité	163'700	150'581	42'000	38'125			95'000	89'427	26'700	23'029
Subventions en nature :										
Valorisation Colonnes Morris	266	266					266	266		
Charges de fonctionnement	118'061	121'170	55'000	37'564			48'000	67'651	15'061	15'955
Amortissements	7'000	11'315	4'000	5'657			1'500	2'829	1'500	2'829
Divers et imprévus	20'500		5'000				10'000		5'500	
Provision pour charges		70'464		29'923				40'359		182
TOTAL	1'631'866	1'824'117	530'603	620'217	14'200	14'347	638'931	739'442	448'132	450'111
PRODUITS										
Billetterie/abonnements	535'200	507'946	265'200	287'806			270'000	220'140		
Client Chat Noir	47'643	56'083	42'343	56'083			1'800		3'500	
Autres recettes propres	143'500	112'493	58'000	30'540			85'000	81'953	500	
Subvention DCS Ville de Genève	140'000	144'300					140'000	144'300		
Subvention DIP Etat de Genève	50'000	50'000	50'000	50'000						
Subvention Ville de Carouge	50'000	75'000	50'000	75'000						
Participation DIP+DCS billets jeunes	14'300	9'085	5'500	4'461			8'800	4'624		
Participation DIP+DCS 20ans/20frs+chqcult	1'150		320				830			
Subventions en nature :										
Location Petit Casino théâtre	10'717	13'462					10'717	13'462		
Sonorisation éclairage Casion Théâtre	49'650	60'000					49'650	60'000		
Valorisation Colonne Morris	266	266					266	266		
Sonorisation éclairage SEF	162'600	192'000							162'600	192'000
Subvention DCS scène Ella Fitzgerald	250'000	257'700							250'000	257'700
Dons/mécénat/sponsors	60'000	100'000	30'000	30'000			30'000	70'000		
Autres subventions/sponsoring escomptés	75'000	97'716	30'000	30'000			45'000	67'716		
Participation Ville de Carouge	14'200	14'536			14'200	14'536				
TOTAL	1'604'226	1'690'587	531'363	563'890	14'200	14'536	642'063	662'461	416'600	449'700
Résultat exercice	-27'640	-133'530	760	-56'327		189	3'132	-76'981	-31'532	-411
Résultat consolidé										
Reporté		-36'100								
Solde	-27'640	-169'630	760	-56'327		189	3'132	-76'981	-31'532	-411

Rapport d'évaluation de la convention de subventionnement 2010-2013 de l'ASMV

	Total 2011 selon convention	Total 2011 réalisé	Activités régulières - selon convention	Activités régulières - réalisé	Fête de la Musique - selon convention	Fête de la Musique - réalisé	Voix de Fête - selon convention	Voix de Fête - réalisé	Scène Ella Fitzgerald - selon convention	Scène Ella Fitzgerald - réalisé
2011										
CHARGES										
Production										
Cachets	477'645	471'418	179'989	173'430	11'600	13'500	173'856	204'500	112'200	79'988
Charges de production	283'882	393'649	75'949	70'669	600	7'568	161'058	277'313	46'275	38'099
Subventions en nature:										
Location Casino Théâtre	10'931	13'462					10'931	13'462		
Sonorisation éclairage Casino Théâtre	50'643	60'000					50'643	60'000		
Sonorisation éclairage SeF	162'600	192'000							162'600	192'000
Fonctionnement										
Charges de personnel y.c charges sociales	357'273	419'167	177'157	161'946	2'000	2'020	95'085	149'026	83'031	106'175
Promotion/publicité	166'134	240'892	42'000	36'046			96'900	190'150	27'234	14'696
Subventions en nature :										
Valorisation Colonnes Morris	266	266					266	266		
Charges de fonctionnement	120'422	132'633	56'100	19'714		750	48'960	87'554	15'362	24'615
Amortissements	7'080	8'950	4'080	2'111			1'500	3'908	1'500	2'931
Divers et imprévus	20'500		5'000				10'000		5'500	
Provision pour charges										
TOTAL	1'657'376	1'932'437	540'275	463'916	14'200	23'838	649'199	986'179	453'702	458'504
PRODUITS										
Billetterie/abonnements	545'904	535'725	270'504	257'699			275'400	278'026		
Client Chat Noir	48'596	61'333	43'190	56'488			1'836		3'570	4'845
Autres recettes propres	146'260	160'922	59'060	52'147		15'267	86'700	92'504	500	1'004
Subvention DCS Ville de Genève	140'000	144'300					140'000	144'300		
Subvention DIP Etat de Genève	50'000	55'000	50'000	50'000				5'000		
Subvention Ville de Carouge	50'000	50'000	50'000	50'000						
Participation DIP+DCS billets jeunes	14'300	11'380	5'500	6'950			8'800	4'430		
Participation DIP+DCS 20ans/20frs+chqcult	1'150		320				830			
Subventions en nature :										
Location Petit Casino théâtre	10'717	13'462					10'717	13'462		
Sonorisation éclairage Casion Théâtre	49'650	60'000					49'650	60'000		
Valorisation Colonne Morris	266	266					266	266		
Sonorisation éclairage SEF	162'600	192'000							162'600	192'000
Subvention DCS scène Ella Fitzgerald	300'000	260'655							300'000	260'655
Dons/mécénat/sponsors	60'000		30'000				30'000			
Autres subventions/sponsoring escomptés	75'000	301'353	30'000				45'000	301'353		
Participation Ville de Carouge	14'200	15'315			14'200	15'315				
TOTAL	1'668'643	1'861'711	538'574	473'284	14'200	30'582	649'199	899'341	466'670	458'504
Résultat exercice	11'267	-70'726	-1'701	9'368		6'744		-86'838	12'968	
Résultat consolidé										
Reporté	-27'640	-169'630	760	-56'327		189	3'132	-76'981	-31'532	-411
Solde	-16'373	-240'356	-941	-46'959		6'933	3'132	-163'819	-18'564	-411

Rapport d'évaluation de la convention de subventionnement 2010-2013 de l'ASMV

	Total 2012 selon convention	Total 2012 réalisé	Activités régulières - selon convention	Activités régulières - réalisé	Fête de la Musique - selon convention	Fête de la Musique - réalisé	Voix de Fête - selon convention	Voix de Fête - réalisé	Scène Ella Fitzgerald - selon convention	Scène Ella Fitzgerald - réalisé
2012										
CHARGES										
Production										
Cachets	484'802	402'839	183'589	135'156	11'600	9'500	175'169	139'501	114'444	118'682
Charges de production	289'080	258'252	77'000	90'072	600	9'838	164'279	99'137	47'201	59'205
Subventions en nature:										
Location Casino Théâtre	10'717	9'801					10'717	9'801		
Sonorisation éclairage Casino Théâtre	49'650	60'000					49'650	60'000		
Sonorisation éclairage SeF	162'600	192'000							162'600	192'000
Fonctionnement										
Charges de personnel y.c charges sociales	364'378	396'666	180'700	163'300	2'000	2'000	96'986	128'466	84'692	102'900
Promotion/publicité	168'617	171'261	42'000	32'890			98'838	123'106	27'779	15'265
Subventions en nature :										
Valorisation Colonnes Morris	266						266			
Charges de fonctionnement	122'830	138'592	57'222	43'417		2'132	49'939	73'892	15'669	19'151
Amortissements	7'162	10'879	4'162	6'051			1'500	4'828	1'500	
Divers et imprévus	20'500		5'000				10'000		5'500	
Provision pour charges										
TOTAL	1'680'602	1'640'290	549'673	470'886	14'200	23'470	657'344	638'731	459'385	507'203
PRODUITS										
Billetterie/abonnements	562'285	415'771	280'000	249'771			282'285	166'000		
Client Chat Noir	49'568	68'656	44'054	62'904			1'873		3'641	5'752
Autres recettes propres	150'809	159'253	60'141	105'300		12'155	90'168	36'770	500	5'028
Subvention DCS Ville de Genève	140'000	146'861					140'000	146'861		
Subvention DIP Etat de Genève	50'000	50'000	50'000	50'000						
Subvention Ville de Carouge	50'000	50'000	50'000	50'000						
Participation DIP+DCS billets jeunes	14'300	8'000	5'500	4'000			8'800	4'000		
Participation DIP+DCS 20ans/20frs+chqcult	1'150		320				830			
Subventions en nature :										
Location Petit Casino théâtre	10'717	9'801					10'717	9'801		
Sonorisation éclairage Casion Théâtre	49'650	60'000					49'650	60'000		
Valorisation Colonne Morris	266						266			
Sonorisation éclairage SEF	162'600	192'000							162'600	192'000
Subvention DCS scène Ella Fitzgerald	300'000	304'604							300'000	304'604
Dons/mécénat/sponsors	60'000		30'000				30'000			
Autres subventions/sponsoring escomptés	75'000	255'534	30'000				45'000	255'534		
Participation Ville de Carouge	14'200	11'930			14'200	11'930				
TOTAL	1'690'545	1'732'410	550'015	521'975	14'200	24'085	659'589	678'966	466'741	507'384
Résultat exercice	9'943	92'120	342	51'089		615	2'245	40'235	7'356	181
Résultat consolidé										
Reporté	-16'373	-240'356	-941	-46'959		6'933	3'132	-163'819	-18'564	-411
Solde	-6'430	-148'236	-599	4'130		7'548	5'377	-123'584	-11'208	-230

	Total 2013 selon convention	Activités régulières - selon convention	Fête de la Musique - selon convention	Voix de Fête - selon convention	Scène Ella Fitzgerald selon convention
	2013				
CHARGES					
Production					
Cachets	397'733	181'000		100'000	116'733
Charges de production	237'005	75'000		113'860	48'145
Subventions en nature:					
Location Casino Théâtre	10'717			10'717	
Sonorisation éclairage Casino Théâtre	49'650			49'650	
Sonorisation éclairage SeF	162'600				162'600
Fonctionnement					
Charges de personnel y.c charges sociales	418'200	184'314	2'500	145'000	86'386
Promotion/publicité	239'100	45'000		165'766	28'334
Subventions en nature :					
Valorisation Colonnes Morris	1'901			266	1'635
Charges de fonctionnement	112'947	58'366		38'600	15'981
Amortissements	7'245	4'245		1'500	1'500
Divers et imprévus	49'130	5'000	38'630		5'500
Provision pour charges					
TOTAL	1'686'228	552'925	41'130	625'359	466'814
PRODUITS					
Billetterie/abonnements	392'000	310'000		82'000	
Client Chat Noir	93'714	90'000			3'714
Autres recettes propres	135'142	50'000	82'642	2'000	500
Subvention DCS Ville de Genève	189'300			189'300	
Subvention DIP Etat de Genève	50'000	50'000			
Subvention Ville de Carouge	47'500	47'500			
Participation DIP+DCS billets jeunes	14'300	5'500		8'800	
Participation DIP+DCS 20ans/20frs+chqcult	1'150	320		830	
Subventions en nature :					
Location Petit Casino théâtre	10'717			10'717	
Sonorisation éclairage Casion Théâtre	49'650			49'650	
Valorisation Colonne Morris	266			266	
Sonorisation éclairage SEF	162'600				162'600
Subvention DCS scène Ella Fitzgerald	300'000				300'000
Dons/mécénat/sponsors	286'320			286'320	
Autres subventions/sponsoring escomptés					
Participation Ville de Carouge					
TOTAL	1'732'659	553'320	82'642	629'883	466'814
Résultat exercice	46'431	395	41'512	4'524	
Résultat consolidé					
Reporté	-148'236	4'130		-123'584	-230
Solde	-101'805	4'525		-119'060	-230